

Séance du 22 septembre 2025

Interpellation citoyenne

Un citoyen a posé des questions relatives à la zone de police Nivelles-Genappe.

Il s'est d'abord interrogé à propos de la fusion des zones police en Brabant wallon, actuellement en réflexion à différents niveaux de pouvoir.

A propos de la proximité avec le citoyen ensuite, plusieurs questions ont été posées : la localisation décentralisée du commissariat, l'obligation de prendre rendez-vous pour certaines démarches (par exemple pour porter plainte), ce qui impose un délai d'attente de plusieurs jours.

Le dernier élément concernait la gestion du sentiment d'insécurité.

Le Bourgmestre Bernard DE RO (Les Engagés), précisant que cette question a fait l'objet de débats dans le cadre du Conseil de Police, a affirmé que les Autorités locales défendent à l'heure actuelle le maintien de la zone de police Nivelles-Genappe dans sa configuration actuelle.

Il a ensuite expliqué qu'un 13^{ème} secteur « Agents de quartier » a été ajouté à Nivelles, pour assurer une meilleure couverture du territoire. Cela représente 15 agents de quartier pour Nivelles (soit 1 agent/2.000 habitants). Tous les détails, secteur par secteur, dans le supplément qui accompagnera le « Gens de Nivelles » de novembre 2025.

Une patrouille pédestre de deux policiers sera par ailleurs mise en place pour patrouiller régulièrement entre la gare et la Grand-Place, en passant par l'espace Pedduzzi et la rue Roblet.

A propos d'une antenne de police en centre-ville, la réflexion est toujours en cours.

Enfin, pour l'accessibilité au commissariat de Nivelles, le Bourgmestre a rappelé qu'en cas d'urgence, une permanence est assurée en tout temps, 24/24 et 7/7.

Par ailleurs, dans certains cas, un policier peut se déplacer pour rencontrer le citoyen si celui-ci n'est pas en capacité de se rendre au commissariat.

Plan Stratégique Transversal 2024 - 2030

Sur base de la Déclaration de Politique Communale (DPC), le Programme Stratégique Transversal (PST) permet de fixer un cap clair, de coordonner les projets et d'utiliser au mieux les ressources humaines et financières de l'Administration communale.

Le Collège communal a présenté le Plan Stratégique Transversal 2024-2030 (PST) au travers de 30 projets mis en avant sur les 115 présentés dans le document complet officiel.

- Bernard DE RO - Bourgmestre

- Rénovation de l'Hôtel de Ville.
- Mettre en place la diffusion en ligne des séances du Conseil communal.
- Mettre en place un système de surveillance (caméras) en vue de diminuer les infractions environnementales.
- Couvrir deux zones supplémentaires au moyen de caméras de surveillance.
- Rénover les 14 passages pour piétons de la Grand-Place afin qu'ils soient conformes et accessibles aux PMR.

- Axelle VALEMBOIS : 1^{ère} Echevine

- Rédiger une charte sur les charges d'urbanisme demandées aux promoteurs ou porteurs de projets dans le cadre de demandes de permis.
- Augmenter le nombre de voitures partagées de minimum 10 véhicules pour favoriser les mobilités alternatives à la voiture individuelle
- Installer minimum 20 points de recharge pour véhicules électriques, accessibles au public, répartis sur 4 sites en garantissant sécurité, accessibilité et performance technique.
- Aménager des abribus sur la Grand-Place afin d'améliorer le confort, la sécurité et l'accessibilité des usagers des transports en commun.
- Aménager un agora space.

- Rudy WYBO : Echevin a.i.

- Effectuer la réfection des trottoirs sur minimum 5 km.
- Mettre en place une signalisation directionnelle d'itinéraires piétons sur base de l'inventaire des sentiers communaux.
- Placer au minimum 15 bancs sur les cheminements piétons du territoire.
- Créer une toilette publique en centre-ville.

- Pascal RIGOT : Echevin

- Se doter d'un Schéma de Développement Communal Global (SDCG) incluant un volet participatif.
- Transformer un espace vert communal existant en un parc paysager structuré, accessible à tous et doté d'aménagements favorisant la biodiversité, la détente et les mobilités douces.
- Accompagner au moins 180 ménages dans leurs projets de rénovation énergétique.
- Charger la Maison de la Participation de créer un Conseil consultatif de la citoyenneté.

- Charles GOURDIN : Echevin

- Créer l'Agence de Développement du Centre-Ville.
- Augmenter et harmoniser la période de gratuité en matière de stationnement, dans les zones payantes existantes.
- Repenser l'attractivité et l'accès du cloître tout en réaménageant le jardin.
- Etudier la relocalisation de l'Office du Tourisme

- Céline SCOKAERT : Echevine

- Disposer d'un centre culturel multimodal aux normes.
- Charger le Centre culturel de créer un Mérite culturel
- Valoriser et moderniser le Musée communal
- Mettre en place des actions de sensibilisation des jeunes en matière d'alcool et de dépendances.
- Organiser une enquête de satisfaction sur les attentes des parents en termes d'organisation et de fréquentation de la plaine communale de vacances.

- Robert VERTENUEIL : Président du CPAS

- Organiser des ateliers de sensibilisation à l'utilisation du e-Guichet de la Ville.
- Mettre en place un Conseil consultatif sur les questions de genre.
- Poursuivre les synergies entre la Ville et le CPAS (collaboration et stratégie commune Ressources humaines (RH), Finances, Marchés publics, DPO, Informatique, Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail (SIPPT), Archiviste).

→ Pour télécharger le PST en intégralité, rendez-vous sur cette page [[lien vers la page du PST](#)].

La parole a ensuite été donnée aux membres de l'opposition.

Germain DALNE (MR) a salué que fassent partie des priorités du Collège communal la rénovation de l'Hôtel de Ville, la création d'un nouveau parking public ainsi que des mesures pour améliorer la visibilité des parkings publics.

Il a ensuite déploré un manque de transparence du Collège quant à ses priorités, certains dossiers d'actualité ne s'y trouvant pas.

Ont ensuite été évoqués : pas de nouvelle école communale, pas de nouvelle salle de sports, pas d'antenne de la police locale en centre-ville, pas de nouveau parc communal, pas de projet public pour les Récollets, pas d'incitation fiscale pour les projets de rénovation, pas de mise en place d'un service « trottoirs », pas d'extension de la zone 30, pas de rénovation de l'église de Thines.

Le Conseiller a terminé en pointant le manque de budgétisation et d'anticipation de la trajectoire financière de la Ville.

Pierre HUART (MR) a regretté le manque d'ambition du PST.

Certains projets présentés par le Collège ont en réalité été initiés par la majorité précédente ou ne dépendent pas de la Ville.

Trois sujets primordiaux ont été délaissés à son estime : les seniors, les villages et le patrimoine communal.

Le Conseiller a aussi déploré le manque de transparence du PST, affirmant que beaucoup d'informations seraient cachées par le Collège quant aux projets qu'il souhaite réaliser durant cette mandature.

Benoît GIROUL (MR) a décrit le PST comme un catalogue de bonnes intentions et n'y a décelé aucune dynamique.

A propos de la création d'une Agence de Développement local (ADL), il a attiré l'attention sur un moratoire que la Région wallonne a posé en ce qui concerne la création de nouvelles agences.

Parlant ensuite des structures existantes (commerce, fêtes, tourisme), une mutualisation des ressources, une vision partagée et des résultats concrets sont attendus.

Enfin, le Conseiller s'est montré surpris que le PST ne compte pas de projet concernant l'emploi.

Marie-Thérèse BOTTE (MR) a d'abord axé son intervention sur la santé en saluant la création d'un Salon de la Santé. Malgré tout, certains aspects ne sont pas abordés (accès aux infrastructures de soins, lutte contre le tabagisme...).

Ont aussi été évoqués le manque d'informations pour le réaménagement du parking de l'Obélisque, du quartier de l'Haubergeon et la rénovation du Musée communal.

Margaux NOTHOMB (MR) a salué la mise en place du Mérite culturel, la prise en compte de mouvements de jeunesse ainsi qu'une avancée dans l'outillage numérique des écoles. Toutefois, seule une mise en conformité est inscrite pour le Centre culturel, et non une rénovation du bâtiment.

La Conseillère s'est aussi demandée pourquoi aucun projet n'a été mis sur pied pour la Bibliothèque locale, l'Académie de Musique et la Maison des artistes.

Valérie DE BUE (MR) a voulu connaître les critères sur base desquels la priorité de chaque projet du PST a été définie. La rediffusion des séances du Conseil communal a aussi été citée.

Philippe BOUFFIOUX (MR) a insisté sur le manque d'ambition et de stratégie qui ressort du PST.

Sans trajectoire budgétaire claire de la Ville, il s'est montré inquiet pour l'avenir de la cité. Ce PST lui apparaît la prolongation de ce que les mandatures précédentes ont pu mettre en projet ou ont pu réaliser.

Un regret : aucune mention sur le patrimoine folklorique nivellois.

Gaëtan THIBAUT (MCN) a d'abord rappelé que le MCN intervient en qualité d'opposition constructive.

Il s'est demandé comment réaliser les projets du PST sans calendrier précis, sans priorités claires et sans visibilité sur les moyens financiers.

En ce qui concerne la participation citoyenne, il s'est montré déçu : quand la Maison de la participation verra-t-elle le jour ? Quid du Conseil consultatif de la citoyenneté ? Selon lui, l'approche du PST dans cette matière reflète une vision étriquée de la démocratie locale, la population devant avoir un pouvoir de décision, même minime.

Le Conseiller a aussi regretté que peu soit programmé dans le domaine social, à savoir la lutte contre les inégalités croissantes, l'accès de tous à la culture ainsi que le développement du logement abordable dans notre ville.

Idem en ce qui concerne le folklore, les festivités, la smart city et le sport.

En matière de gouvernance, il s'est réjoui de la publication en ligne de compte-rendus étoffés des séances publiques du Conseil communal, de leur prochaine diffusion en direct ainsi que de la publication élargie des avis d'enquêtes publiques.

Nathalie PIRET (MCN) a salué les initiatives du PST en matière de mobilité même si elles sont trop peu nombreuses et peu détaillées.

La Conseillère a relevé qu'aucune mesure ne concerne les villages alors que ces derniers méritent une attention particulière au niveau communal.

Aussi, rien sur la gestion du trafic automobile, même si la volonté d'augmenter le nombre de véhicules partagés sur le territoire est cohérente.

En matière de stationnement, elle a formulé ses craintes de perte de places de parkings si les projets du PST sont réalisés.

L'objectif de végétalisation est bien accueilli mais pas d'information sur l'emplacement du nouveau parc.

Puis en matière d'urbanisme, une vision d'ensemble n'apparaît pas et quid quant au moratoire concernant les nouvelles constructions.

Enfin, il a été relevé peu de mesures pour les jeunes et les aînés.

Gaëtan THIBAUT a conclu en qualifiant le PST d'un document recelant une grande promesse d'action et une faible garantie de réalisations.

Marie LECOMTE (Indépendante) s'est montrée enthousiaste pour nombre de projets repris dans le PST, en particulier en matière d'urbanisme, de santé ainsi que pour la création d'un agora-space.

La vision n'est toutefois pas claire en termes de budgétisation, de calendrier et de localisation de certains projets.

La Conseillère s'est dite perplexe à propos de la signalétique des parkings, de l'ADL (quels projets et avec quels financements), et de l'accès au sport pour les personnes précarisées. Et d'insister enfin sur le manque de projets concernant les fêtes et le folklore nivellois.

Les membres du Collège se sont ensuite exprimés.

Le Bourgmestre Bernard DE RO a d'abord rappelé que le PST constitue un focus sur 115 projets concrets prenant place dans un processus évolutif.

Les objectifs du PST sont « SMART » : Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définis.

Si les matières régaliennes sont accomplies par l'administration (hors PST), de nouveaux projets pourraient se développer en parallèle du PST.

Certains dossiers d'actualité (bâtiments des Récollets ...) ne s'y trouvent pas, la Ville n'en ayant pas la maîtrise.

Une nouveauté : des priorités ont été déterminées pour chaque projet en fonction de la temporalité, les ressources et le choix politique.

En ce qui concerne le patrimoine communal, le Bourgmestre Bernard DE RO a expliqué que le Collège s'est attelé à rattraper le retard pris en termes d'investissements pour le maintien en l'état des bâtiments, e.a. l'Hôtel de Ville et le Waux-Hall.

Si certains projets apparaissent comme manquant d'ambition, ils sont en réalité réalistes et représentent des « premiers pas » qui permettront d'avancer dans ces dossiers.

L'Echevin Charles GOURDIN (Les Engagés) a insisté sur l'objectif d'augmenter la fréquentation touristique à Nivelles, notamment en sensibilisant les communes qui ont déjà un lien avec Nivelles (lien pastoral ou autre).

Il s'est montré confiant pour la mise en place d'une Agence de Développement local (ADL) courant 2027, malgré le moratoire de la Région wallonne.

L'Echevine Axelle VALEMBOIS (Les Engagés) a assuré que l'aspect budgétaire a été pris en compte pour chacun des projets du PST, même si cela n'apparaît pas formellement dans le document.

A propos des bornes de recharge électrique pour véhicule, 20 emplacements publics sont bien prévus par le PST mais en marge, il faut prendre en compte le fait que chaque projet immobilier privé avec du parking devra en comprendre aussi.

Pour le sport, les projets seront repris dans le PST de la Régie communale autonome des Sports de Nivelles (RCA).

L'Echevine Céline SCOKAERT (PluS) a réagi aux propos concernant l'école de Val de Thines en affirmant que le projet n'était pas abandonné mais bien toujours à l'étude, entre autres en vue de pouvoir bénéficier de subsides.

En matière d'enseignement et de jeunesse, les actions entreprises précédemment continuent avec un objectif d'amélioration constante.

Il en va de même pour les bâtiments du Musée communal et du Waux-Hall.

L'Echevin a.i. Rudy WYBO (PluS) a confirmé que le développement des activités festives et celui du folklore local se poursuivraient.

L'Echevin Pascal RIGOT (Ecolo) a développé la stratégie pour l'installation de nouveaux parcs. Pour les habitants, la référence est de pouvoir accéder à un parc à max. 400m de son domicile. C'est le Schéma de développement global qui comprend e.a. les prescriptions pour l'analyse des lieux (public ou privé) pouvant accueillir un parc sur le territoire. Les services communaux ont déjà commencé ce travail.

Le projet de la végétalisation du parking de l'Obélisque et de l'avenue L. Jeuniaux est à comprendre dans le cadre de la lutte contre les îlots de chaleur ainsi que pour améliorer le cadre de vie urbain. Aucune place de stationnement ne sera perdue dans un environnement proche.

En termes de participation, un lieu sera trouvé pour la Maison de la participation.

Cette structure s'occupera de la mise en place du Conseil consultatif de la citoyenneté.

Il s'agira aussi d'appliquer plus de synergies entre les conseils consultatifs existants.

Enfin, un travail d'évaluation des deux budgets participatifs passés sera effectué afin de faire évoluer ce type d'initiative, en collaboration avec les citoyens qui ont participé.

Le Bourgmestre Bernard DE RO a ensuite précisé qu'à propos de l'emploi, même s'il n'y a pas de fiche spécifique dans le PST, les liens se poursuivent avec les acteurs locaux afin d'accentuer les collaborations.

Le Bourgmestre a conclu les débats en expliquant que si tous les projets de la Déclaration de politique communale ne retrouvent pas dans le PST, c'est précisément parce que les projets sont intégrés à des objectifs SMART (cfr supra) afin d'en permettre la réalisation par les services communaux.

CPAS

Suite à la démission de Nicolas GALLIS (Les Engagés) en qualité de Conseiller du CPAS, Thierry VERDOODT (Les Engagés) a été désigné pour le remplacer.

Nivelles en Fête asbl

Suite à la démission de Nicolas GALLIS en qualité d'Administrateur, Frédéric MONNIER (Les Engagés) a été désigné pour le remplacer.

Conseil consultatif communal sur les questions de genre

Le Président du CPAS en charge du Plan de Cohésion sociale Robert VERTENUEIL (PluS) a présenté cette nouvelle instance.

Elle sera composée de représentants politiques ou de personnes désignées par le politique, ainsi que de représentants d'associations.

Cette composition ne sera pas figée mais bien évolutive en fonction des personnes ou des associations qui seraient intéressées à y être associées.

Le texte de constitution de ce Conseil fait référence à la Déclaration de politique communale pour ce qui concerne les questions de genre ; sera aussi amené à évoluer une fois que l'instance se sera appropriée les thèmes choisis.

L'objectif sera de déboucher sur des propositions concrètes à mettre en œuvre en collaboration avec les associations partenaires.

Gaëtan THIBAUT (MCN) a bien noté que la composition de l'instance sera ouverte aux associations à finalité sociale.

Marie LECOMTE (Indépendante) a émis le souhait d'en faire partie, étant une citoyenne impliquée dans la vie associative.

Le Président du CPAS a confirmé qu'elle pourra proposer ses services pour y participer au même titre que les associations et personnes impliquées dans la vie nivelloise.

Les représentants des groupes politiques ont été désignés et acceptés à l'unanimité.

RCA des Sports

Le Contrat de gestion entre la Ville et la Régie Communale Autonome des Sports (RCA) a été approuvé pour les trois années à venir.

Germain DALNE s'est interrogé, ne voyant aucun changement quant à la nature et l'étendue des tâches et des indicateurs d'évaluation du contrat de gestion précédent, ni aucun élément quant à la trajectoire financière de la RCA. Il s'est aussi montré surpris que le Conseil communal doive prendre cette décision alors que le Conseil d'Administration (CA) de la RCA n'a pas encore débattu de ce point.

Gaëtan THIBAUT est allé dans le même en ce qui concerne la méthodologie.

L'Echevine des Sports Axelle VALEMBOIS a assuré que ce contrat de gestion pallie à des difficultés rencontrées précédemment. Par ailleurs, le CA de la RCA pourra proposer de modifier certaines mesures du contrat de gestion lors de sa prochaine réunion ; si des modifications sont apportées, une nouvelle décision du Conseil communal sera nécessaire.

Le MR a voté contre, exprimant de la sorte sa désapprobation au manque de concertation entre la RCA et la Ville.

Compte 2024 de la RCA des Sports

Au terme de la présentation par le comptable spécial de la RCA et de celle du rapport des vérificateurs au compte, les édiles ont approuvé le compte de l'exercice 2024 de la RCA des Sports.

Stationnement rue Sainte-Anne

Pierre HUART a déploré la suppression temporaire des emplacements de stationnement pour les personnes handicapées lors de la pose de panneaux d'interdiction par une société privée sans une alternative à proximité.

L'Echevine de la Mobilité Axelle VALEMBOIS a expliqué que dans un tel cas de figure, les emplacements pour personnes handicapées sont déplacés et non supprimés.

Chantier rue Sainte-Anne

Gaëtan THIBAUT a évoqué les difficultés de mobilité aux rues des Prêtres et des Choraux suite au chantier de la rue Sainte-Anne. Il a proposé qu'un miroir (même temporaire) soit installé à la rue Sainte-Anne, dont le sens de circulation a été modifié, pour faciliter la circulation depuis la rue des Choraux.

Axelle VALEMBOIS a expliqué que le sens de circulation de la rue Sainte-Anne a été modifié pour éviter que la rue des Choraux ne devienne un by-pass vers la Grand-Place. Une évaluation du dispositif Mobilité autour du chantier est actuellement en cours.

Population scolaire dans les écoles communales

Pierre HUART a demandé quelle était l'évolution scolaire dans les écoles communales, de manière générale et depuis 5 ans.

L'Echevine de l'Enseignement Céline SCOKAERT a démontré, chiffres à l'appui, l'augmentation progressive du nombre d'élèves dans les écoles communales depuis 2023.

Les projections statistiques jusqu'à la rentrée scolaire de 2027 vont dans le même sens.

Taxe immondices

Nathalie PIRET (MCN) a demandé des explications à propos de l'envoi de l'avertissement-extrait de rôle (AER) de la taxe communale « immondices » 2025 envoyé à certains indépendants, commerçants ou sociétés, des incohérences ayant été relevées.

Germain DALNE (MR) a posé la même question, sollicitant par ailleurs les chiffres du nombre d'envois d'AER en 2023, 2024 et en 2025.

L'Echevine des Finances Axelle VALEMBOIS a expliqué qu'une nouvelle procédure a été mise en place pour plus d'équité, d'efficacité et de rigueur financière.

Suite à l'utilisation d'une nouvelle application informatique, des corrections effectuées antérieurement dans la base de données par le Service Finances n'ont pas été prises en compte.

Il a aussi été constaté, suite aux réclamations, que certains citoyens n'avaient pas fait le nécessaire pour la mise à jour de leurs données personnelles dans la Banque Carrefour des Entreprises (BCE) suite à un changement de leur statut (cessation d'activités, déménagement,...).
Enfin, de nouvelles professions non assujetties à la TVA le sont depuis peu.

Bâtiment des Récollets

Suite à la décision d'annulation du non classement du bâtiment par le Conseil d'État, Gaëtan THIBAUT a voulu en savoir plus.

L'Echevin du Patrimoine Charles GOURDIN a assuré que des rencontres se dérouleront prochainement avec les intervenants publics et privés.

Eclairage public

Germain DALNE a voulu connaître la position du Collège au sujet d'un éventuel retour de l'éclairage public la nuit, vu la baisse des prix de l'énergie et la préparation du budget 2026 approchant, ainsi qu'au regard du sentiment d'insécurité que peuvent ressentir les citoyens la nuit.

Après avoir informé que cette mesure représente env. 50.000€ d'économies par an, l'Echevine des Finances Axelle VALEMBOIS a déclaré que le Collège communal n'a pas encore pris position à ce sujet.

Panneaux d'interdiction de signalement

Germain DALNE s'est fait le relais de citoyens qui, ayant reçu une contravention de police, se sont plaints de panneaux d'interdiction de stationnement bougés en cours de chantier. L'Echevin a.i. des Travaux Rudy WYBO a assuré que le Service Travaux continuera à être attentif au bon placement des panneaux lors des chantiers, en particulier si ceux-ci se prolongent.

Projet supracommunal Senne Vallées

Laurie SEMAILLE (MR) a voulu savoir si la Ville entend poursuivre sa participation au projet supracommunal Senne Vallées.

L'Echevin Charles GOURDIN a indiqué que le Collège souhaite poursuivre la collaboration, un projet de panneaux indicateurs des producteurs locaux étant bientôt finalisé. La mutualisation du matériel de lutte contre les inondations et le partage de bonnes pratiques dans ce cadre, ainsi que le développement de circuits pédestres et à vélo et un city-trip « Senne Vallées » ont été récemment évoqués par l'asbl et sont à l'étude.

Occupation de la voirie par les commerçants

Pierre HUART a relayé la surprise de certains commerçants s'étant vus enjoindre par des agents communaux le retrait immédiat de certains mobiliers posés sur la voie publique devant leur commerce.

L'Echevin du Commerce Charles GOURDIN a expliqué qu'un contrôle général a été effectué récemment et qu'à son terme, 18 poses de mobilier non conformes ont été constatées. Un rappel de la procédure a été effectué aux contrevenants.

Plaine de vacances communale

Margaux NOTHOMB s'est interrogée quant à l'inspection réalisée par l'ONE lors de la plaine de vacances d'été.

L'Echevine de l'Enseignement Céline SCOKAERT a expliqué que l'ONE a bien une mission d'inspection qui peut se réaliser d'initiative, sans qu'aucune demande ou signalement ne leur soit envoyé.

L'avis rendu est favorable avec un rapport très positif, confirmant la qualité de l'accueil du Service Accueil Temps libre (ATL) et de ses équipes.

Erratum

En sa séance du 25 août, le groupe MR a voté contre la MB1, contrairement à ce qui a été publié dans le « Gens de Nivelles » de septembre en p.10.

Plus d'infos dans le compte-rendu long de la séance du 25 août.